

CAHIER DES CHARGES

1ÈRE PHASE : « *compétences graphiques* »

- faire figurer date et heure : **samedi 15 février 2020, de 9h à 13h**
- l'objet de l'affiche : **la journée portes ouvertes**
- les contenus de formation (reportés de la brochure 2019)
- le logo du lycée (envoi ENT)
- l'identité visuelle du lycée (cadre architectural et historique)
- l'existence des deux sites, Bourse et Saxe
- et surtout : véhiculer une image moderne, dynamique et accueillante.

Prévoir un encart discret mais visible avec la mention :
« *section arts plastiques du lycée Ampère* » + nom(s)

Groupes de deux au maximum ou travail en solo

Format : A3 (29,5 X 42 cm en 300 dpi)

Calendrier phase 1 : séances du 18 (+ présentation), 21 et 25 novembre.
(ajustements et première évaluation collective le 2/12)

2E PHASE : « *compétences orale, éloquence* »

Commission de sélection constituée d'enseignants, de parents, de représentants élèves et de la Direction de l'établissement, le 8 janvier à 13h

Projection des affiches sur support numérique et impression A3

Présentation orale de 3 minutes maximum

Critères de sélection :

- respect du cahier des charges
- lisibilité du message
- force visuelle et qualité esthétique
- oral convaincant : respect du temps ; langage approprié ; clarté des propos.

